

A. Bonnin
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 5 000 €
Siège social : 7 Rue de la Matte - 44720 SAINT-JOACHIM
SIREN en cours d'attribution au RCS de SAINT-NAZAIRE

ANNEXE 2
AUX STATUTS CONSTITUTIFS
LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Adrien BONNIN, fondateur de la société A. Bonnin, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 €, dont le siège est fixé 7 Rue de la Matte - 44720 SAINT-JOACHIM, certifie exact, sincère et véritable le présent état qui constate la souscription de 5 000 actions de la société A. Bonnin, ainsi que le versement de la somme de 5 000 € correspondant au nominal desdites actions.

Nom, prénoms, adresse	Nombre d'actions souscrites	Montant des souscriptions	Montant des versements effectués
Monsieur Adrien BONNIN 7 Rue de la Matte 44720 SAINT-JOACHIM	5 000	5 000 €	5 000 €
TOTAL	5 000	5 000 €	5 000 €

* *
*

De convention expresse valant convention sur la preuve, Monsieur Adrien BONNIN a décidé de signer électroniquement les présentes, au moyen du service de signature électronique fourni par la société DocuSign. Il reconnaît à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et il confère date certaine à celle attribuée à la signature du présent acte par le service DocuSign.

Sur une (1) page (y compris la page de signature)

Monsieur Adrien BONNIN

Le 31 décembre 2024

Signé par :

28C730EC1BB54AF...